

Pour une typologie de la morphologie du verbe roman : analyse du verbe roumain (formes synthétiques)

Autor(en): **Iliescu, Maria**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **47 (1983)**

Heft 185-186

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR UNE TYPOLOGIE DE LA MORPHOLOGIE DU VERBE ROMAN^{a)} Analyse du verbe roumain (formes synthétiques)¹

Au professeur Gh. Ivănescu
pour son 70^e anniversaire

0.1. Bien que les systèmes morphologiques verbaux des différentes langues romanes aient été analysés pour chaque langue à part, nous ne disposons pas jusqu'à présent d'une investigation panromane d'ensemble et complète (2). Pour pouvoir procéder à une telle entreprise nous avons essayé de trouver des principes d'analyse uniques (3) que nous avons

(a) Nous tenons compte des idiomes romans suivants : sarde, italien, ladin dolomitique, frioulan, engadinois, sursilvain, français, occitan, catalan, espagnol, portugais.

(1) Nous faisons abstraction des alternances, des verbes irréguliers et des hésitations dans l'application du système morphologique.

(2) Pourtant un pas très important dans cette direction a été fait par Louis Mourin dans une série d'études publiées par les Presses Universitaires de Bruxelles sous le titre : *Contribution à la description comparée de la morphologie romane*, 1966-1976, et dans de nombreux articles parus dans « Studii și cercetări lingvistice » et dans la « Revue roumaine de linguistique » entre les années 1974 et 1983. L'intérêt de Louis Mourin se dirige surtout vers les formes verbales romanes irrégulières. Voici quelques études qui s'occupent aussi des formes régulières : *La distinction en conjugaison*, Bruxelles, 1966 ; *L'indicatif présent*, Bruxelles, 1971 ; *Le subjonctif présent. L'impératif*, Bruxelles, 1974-1975 ; *Le parfait*, Bruxelles, 1975-1976 ; *L'originalité de la morphologie du verbe roumain*, dans RRL, XXIII, 1978, Supplément, pp. 45-54 (= *Originalité*) ; *Quelques caractéristiques du système verbal français*, dans SCL, XIX, 1978, 5, pp. 575-578.

(3) Les notions, les termes, les règles et les conventions auxquels nous avons recours dans la présente analyse sont les suivants :

A. Les chiffres arabes indiquent les personnes, les chiffres romains les conjugaisons. Les conjugaisons sont numérotées de façon traditionnelle, d'après les conjugaisons latines. Nous avons ajouté la conj. V en *-i* pour le roumain. Dans la littérature spécialisée elle figure comme faisant partie de la conj. IV à cause de son origine.

déjà appliqués à la morphologie du verbe frioulan (4). Dans ce qui suit nous nous proposons d'appliquer les mêmes critères aux formes verbales roumaines.

1.1. *Les désinences* (cf. Mourin, *Originalité*, p. 47).

Le roumain possède deux désinences uniques pour tous les temps et tous les modes : *-m* pour la pers. 4 et *-ți* [tsⁱ] pour la pers. 5. La pers. 4 a une désinence unique dans la plupart des langues romanes. En ce qui concerne la pers. 5, cette uniformité est une caractéristique que le roumain partage avec l'italien, le catalan et l'occitan.

1.2. A la pers. 2 la désinence est la même pour tous les temps et tous les modes, à l'exception de l'impératif de la plupart des verbes.

B. *Les suffixes* : a) *désinentiels* (= les désinences = D) qui indiquent le nombre et/ou la personne du verbe ; b) *temporels* et *modaux* (ST/M) qui indiquent le temps et/ou le mode. Les désinences peuvent être les mêmes pour tous les temps et modes d'un verbe (p. ex. roum. *-ți* pers. 5) ou bien varier d'après les facteurs temps/modes et conjugaisons. Elles peuvent présenter des neutralisations pour certaines personnes.

C. *Les éléments d'élargissement* : a) *Voyelles d'élargissement* (VE) du radical. Elles indiquent le type de conjugaisons (p. ex. it. imparf. ind. pers. 3 : *am-a-va* I, *cred-e-va* II, *vest-i-va* III), mais présentent de fréquentes neutralisations. Elles sont presque toujours accentuées. Plus difficiles à séparer des désinences de temps avec le ST/M à valeur \emptyset , elles se laissent facilement identifier dans les temps marqués d'un ST/M positif grâce à l'ordre séquentiel : R-VE-ST/M-(SE-)D (dans des formes comme le futur espagnol pers. 2 *mand-a-ra-s*, *vend-e-ra-s*, *recib-i-ra-s*, il est évident que *-a-/-e-/-i-*, intercalés entre le radical et le ST *-ra-*, sont des VE qui marquent les conjugaisons); b) *les séquences d'élargissement* (SE) des désinences, généralement désignées par le terme « suffixes » à cause de leur origine (les suffixes latins *-esco/-isco* et *-idio*), bien qu'elles soient désémantisées. Les SE étant distribuées dans la majeure partie des cas à une seule conjugaison (rarement à deux et exceptionnellement à trois) marquent automatiquement la conjugaison respective. Une différence essentielle entre les suffixes (B) et les éléments d'élargissement (C) consiste dans le fait que les premiers ne varient pas en fonction des conjugaisons.

D. La distribution des éléments constitutifs des formes verbales est la suivante : les temps simples fonctionnent grâce à un ou à plusieurs ST/M et aussi grâce à une combinaison de SE et D, dans le cas où le ST a la valeur \emptyset . Les personnes et le nombre sont marqués par des VE et/ou des D. Les conjugaisons sont marquées par les éléments d'élargissement (VE/SE) et exceptionnellement par l'accent.

(4) Cf. « La typologie du verbe frioulan », dans *Hommage à Louis Mourin* (sous presse).

Cette unification, quasi totale, se retrouve en sursilvain, en bas engadinois et en ladin dolomitique. (En ce qui concerne la réalisation *-i*, elle n'est présente qu'en italien, à la différence près qu'en roumain elle a d'habitude la valeur phonétique [i].)

1.3. La désinence de la pers. 1 est \emptyset au prés. de l'ind. et du subj., *-m* à l'imparfait et au plus-que-parfait et *-i* [i] au passé simple.

La désinence de la pers. 3 est *-ă* (conj. I, V) et *-e* (conj. II, III, IV) au présent de l'ind. et *-e* (conj. I, V), *-ă* (conj. II, III, IV) au prés. du subj. A tous les autres temps la désinence est \emptyset .

1.5. Les désinences de la pers. 6 sont les plus variées : *-ă*, *-e*, *-u* et \emptyset : *-ă* est la désinence des verbes des conj. I et V au prés. ind. et des verbes des conj. II, III, IV et V au prés. du subj. ; *-e* apparaît seulement au prés. du subj. des verbes de la conj. I et V_A ; *-u* est caractéristique de l'imparfait ; \emptyset marque le parfait simple et le plus-que-parfait de toutes les conjugaisons et le prés. ind. des verbes des conj. II, III, IV et V.

1.6. Au prés. de l'ind. des conjugaisons I, I_A et V et au présent du subj. de toutes les conj., ainsi qu'au passé simple et au plus-que-parfait. il y a syncrétisme des pers. 3 et 6.

2.0. Les voyelles d'élargissement sont *-a/-ă/-î* (I), *-ea/-e/-u/-î* (II), *-e* (atone)/*-u/-î* (III), *-i/-ea* (IV), *-î/-a* (V). Toutes les VE, à l'exception du *e* de l'inf. et des pers. 4 et 5 de la conj. III, sont toniques.

2.0.1. *-a* est caractéristique de la conj. I (inf., prés. ind., subj., impér. 5, imparf., passé s. — à l'exception de la pers. 3 —, plus-que-parf., part. passé) mais se trouve aussi à l'imparf. de la conj. V.

2.0.2. *-ă* est caractéristique de la pers. 4 du prés. des conj. I et V et de la pers. 3 du passé s. de la conj. I.

2.0.3. *-ea* est caractéristique de l'inf. de la conj. II et de l'imparf. des conj. II, III, IV.

2.0.4. *-e* tonique se trouve aux pers. 4 et 5 de la conj. II.

2.0.5. *-e* atone caractérise la conj. III aux pers. 4 et 5 du prés. et à l'inf.

2.0.6. *-i* est la VE spécifique de la conj. IV (à l'exception de l'imparf.).

2.0.7. *-î* caractérise la conj. V à l'inf., au passé s. et au plus-que-parfait; cette VE se trouve aussi au gérondif de toutes les conj. à l'exception de la conj. IV.

2.0.8. *-u* caractérise le passé simple, le plus-que-parfait et le part. passé des conj. II et III.

2.1. Les VE distinguent donc 5 types de conj. à l'inf. et aux pers. 4 et 5 du présent. C'est un trait qui est propre au roumain.

Infinitif : *anunț-á* (I); *tăc-eá* (II); *cér-e* (III); *fug-í* (IV); *cobor-î* (V).

Prés. ind. et prés. subj. : pers. 4 et 5 ; *impér. pers. 5* : conj. I *anunț-ă-m* 4, *anunț-á-ți* 5 ; conj. II *tăc-é-m* 4, *tăc-é-ți* 5 ; conj. III *cér-e-m* 4, *cér-e-ți* 5 ; conj. IV *fug-í-m* 4, *fug-í-ți* 5 ; conj. V *cobor-î-m* 4, *cobor-î-ți* 5.

2.2. Les VE distinguent 4 types de conj. au passé s., au plus-que-parf. et au part. passé.

Passé simple

- I : *anunț-a-i* 1, *anunț-a-ș-i* 2, *anunț-ă-Ø-Ø* 3, etc.
- II et III : *tăc-u-i* 1, *tăc-u-ș-i* 2, *tăc-u-Ø-Ø* 3, etc.
- IV : *fug-i-i* 1, *fug-i-ș-i* 2, *fug-i-Ø-Ø* 3, etc.
- V : *cobor-î-i* 1, *cobor-î-ș-i* 2, *cobor-î-Ø-Ø* 3, etc.

Plus-que-parfait

- I : *anunț-a-se-m* 1, *anunț-a-se-ș-i* 2, *anunț-a-se-Ø* 3, etc.
- II et III : *tăc-u-se-m* 1, *tăc-u-se-ș-i* 2, *tăc-u-se-Ø-Ø* 3, etc. ;
cer-u-se-m 1, *cer-u-se-ș-i* 2, *cer-u-se-Ø-Ø* 3, etc.
- IV : *fug-i-se-m* 1, *fug-i-se-ș-i* 2, *fug-i-se-Ø-Ø* 3, etc.
- V : *cobor-î-se-m* 1, *cobor-î-se-ș-i* 2, *cobor-î-se-Ø-Ø* 3, etc.

Participe passé

- I : *anunț-a-t* ; II et III : *tăc-u-t*, *cer-u-t* ; IV : *fug-i-t* ; V : *cobor-î-t*.

2.3. Les VE distinguent 2 types de conj. à l'imparfait et au gérondif.

Imparfait

- I et V : *anunț-a-m* 1, *anunț-a-i* 2, *anunț-a-Ø* 3, etc. ; *cobor-a-m* 1, *cobor-a-i* 2, *cobor-a-Ø* 3, etc.

vs.

- II, III, IV : tăc-*ea*-m 1, tăc-*ea*-i 2, tăc-*ea*-Ø 3, etc. ; cer-*ea*-m 1, cer-*ea*-i 2, cer-*ea*-Ø 3, etc. ; fug-*ea*-m 1, fug-*ea*-i 2, fug-*ea*-Ø 3, etc.

Gérondif

- I, II, III, V : anunț-*î*-nd, tăc-*î*-nd, cer-*î*-nd, cobor-*î*-nd
vs. IV : fug-*i*-nd.

2.3.1. L'imparfait est le temps qui distingue les conjugaisons au minimum, situation qui se retrouve en portugais, en espagnol, en catalan et en occitan où s'avère le même isolement de la conj. I.

Au parfait simple le roumain et l'italien sont les seuls à marquer les conjugaisons à toutes les personnes.

Ce n'est que le frioulan qui, comme le roumain, conserve à la pers. 5 du prés. subj. la situation du prés. ind., quant au VE.

Au gérondif le roumain oppose comme le ladin dolomitique la conj. IV aux autres.

3.0. *Les suffixes d'élargissement.* Le roumain dispose de deux SE : -*ez* (lat. -*idio*) et -*esc*, avec variante positionnelle -*ăsc* (lat. -*esco*). Le premier élargit la désinence aux pers. 1, 2, 3, 6 du prés. de l'ind. et du subj., et la pers. 2 de l'impér. de la conj. I, en donnant naissance à la conj. I_A ; -*esc* élargit, dans les mêmes conditions que -*ez*, les conj. IV et V en donnant naissance aux conj. IV_A et V_A.

SE -*ez*

- I : Prés. ind. lucr-*ez*-Ø 1, lucr-*ez*-i 2, lucr-*eaz*-ă 3, 6 ; prés. subj. lucr-*ez*-Ø 1, lucr-*ez*-i 2, lucr-*ez*-e 3, 6 ; prés. impér. lucr-*eaz*-ă 2.

SE -*esc*

- IV : Prés. ind. iub-*esc*-Ø 1, iub-*eșt*-i 2, iub-*eșt*-e 3, iub-*esc*-Ø 6 ; prés. subj. iub-*esc*-Ø 1, iub-*eșt*-i 2, iub-*easc*-ă 3, 6 ; prés. impér. iub-*eșt*-e 2.
— V : Prés. ind. hotăr-*ăsc*-Ø 1, 6, hotăr-*ășt*-i 2, hotăr-*ășt*-e 3 ; prés. subj. hotăr-*ăsc*-Ø 1, hotăr-*ășt*-i 2, hotăr-*asc*-ă 3, 6 ; prés. impér. hotăr-*ășt*-e 2.

3.1. Le SE provenant de -*esco* est adopté aussi par le catalan, l'occitan, l'italien, le ladin dolomitique et le frioulan, langues où il fonctionne de la même façon qu'en roumain. (L'italien et le frioulan ont la variante -*isco*.) Le sursilvain adopte ce même suffixe aux conj. III (en -*i*) et I (en -*a*), tandis qu'en engadinois il s'étend aussi à la conj. II

(en *-e*). Le français introduit *-is* (< *-isco*) à toutes les personnes des temps indiqués *supra*, ainsi qu'à toutes les personnes de l'imparfait de l'ind.

Le SE provenant de *-idio* est adopté, en dehors du roumain, seulement par le ladin dolomitique, par certains dialectes italiens méridionaux, le corse et l'istrien. Le même élargissement fonctionnait en ancien vénitien et en dalmate.

4.0. *Les temps synthétiques* du verbe roumain sont : le prés. de l'ind., du subj. et de l'impér., l'imparfait, le passé s. et le plus-que-parfait. Avec son inventaire de seulement six temps synthétiques le roumain se range parmi les langues qui sont caractérisées par relativement peu de temps synthétiques, comme le sarde (qui n'a que 5 temps synth.) et le sursilvain, l'engadinois et le ladin dolomitique (qui en ont six).

4.1.0. Au *présent de l'indicatif* le suffixe temporel est \emptyset , comme dans toutes les langues romanes.

4.1.1. Les conj. sont distinguées aux pers. 4 et 5 par les VE (cf. 2.0.) et aux pers. 3 et 6 par les dés. (cf. 1.4.-5.). Les SE différencient les types de conjugaisons I_A , IV_A et V_A (cf. 3.0.). La distinction entre les conj. II et III s'opère grâce à l'accent : aux pers. 4 et 5 la conj. III présente le radical tonique, à la différence du radical de la conj. II, qui est atone, comme celui des autres conjugaisons.

I : $\text{anun\c{t}-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\emptyset$ (R-VE-ST/M-D), $\text{anun\c{t}-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}i$, $\text{anun\c{t}-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\check{a}$,
 $\text{anun\c{t}-}\check{a}\text{-}\emptyset\text{-}m$, $\text{anun\c{t}-}a\text{-}\emptyset\text{-}\c{t}i$, $\text{anun\c{t}-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\check{a}$.

II : $\text{tac-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\emptyset$, $\text{tac-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}i$, $\text{tac-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}e$, $\text{t\c{a}c-e-}\emptyset\text{-}m$, $\text{t\c{a}c-e-}\emptyset\text{-}\c{t}i$,
 $\text{tac-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\emptyset$.

III : $\text{cer-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\emptyset$, $\text{cer-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}i$, $\text{cer-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}e$, $\text{cer-e-}\emptyset\text{-}m$, $\text{cer-e-}\emptyset\text{-}\c{t}i$,
 $\text{cer-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\emptyset$.

IV : $\text{fug-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\emptyset$, $\text{fug-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}i$, $\text{fug-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}e$, $\text{fug-i-}\emptyset\text{-}m$, $\text{fug-i-}\emptyset\text{-}\c{t}i$,
 $\text{fug-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\emptyset$.

V : $\text{cobar-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\emptyset$, $\text{cobar-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}i$, $\text{cobar-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\check{a}$, $\text{cobar-}\hat{i}\text{-}\emptyset\text{-}m$,
 $\text{cobar-}\hat{i}\text{-}\emptyset\text{-}\c{t}i$, $\text{cobar-}\emptyset\text{-}\emptyset\text{-}\check{a}$.

4.1.1.1. Les pers. 1 et 2 ne distinguent point les conjugaisons. Pour la pers. 1 cette situation se retrouve dans toutes les langues romanes à l'exception du français et du frioulan. Pour la pers. 2 cette unification est spécifique pour le rhéto-frioulan et l'italien.

4.1.1.2. A la pers. 3 la distinction entre la conj. I (et V) et les autres conj. se réalise par l'opposition $-\check{a}$ (I, V) vs. $-e$ (II, III, IV). Cette opposition se trouve dans la majorité des langues romanes (font exception le romanche qui unifie toutes les conj. et le sarde qui les distingue toutes). En ce qui concerne la réalisation concrète de l'opposition, le roumain s'approche du portugais, de l'espagnol et de l'italien qui opposent la dés. $-a$ (de la conj. I) à la dés. $-e$ (des autres conj.).

4.1.1.3. A la pers. 6 le roumain isole les conj. I et V, comme à la pers. 3. Les moyens de cet isolement diffèrent : $-\check{a}$ (I, V) vs. \emptyset (II, III, IV). Le même type d'opposition se trouve en portugais, espagnol, occitan et italien. La réalisation est la même en ladin dolomitique.

4.1.1.4. Il y a syncrétisme de la pers. 3 et de la pers. 6 dans les conj. I, I_A et V. Une telle homonymie se trouve en français. En ladin dolomitique l'égalité des pers. 3 et 6 se manifeste dans toutes les conjugaisons.

4.1.1.5. Un deuxième cas de syncrétisme, plus étendu et propre au roumain, est celui des pers. 1 et 6 des conj. II, III, IV_A et V_A .

4.2.0. *Le présent du subjonctif* a le ST/M à valeur \emptyset .

4.2.1. Les conjugaisons se distinguent de la même manière qu'au prés. de l'ind. La seule différence concerne l'extension du syncrétisme des pers. 3 et 6 aux conj. II, III, IV_A et V_A . L'opposition entre les conj. I et V et les autres conj. se réalise par $-e$ (I, V) vs. $-\check{a}$ (II, III, IV, V).

4.2.1.1. L'isolement de la conj. I est commun à toutes les langues romanes, à l'exception du rhéto-frioulan. La réalisation de l'opposition par $-e$ (I (V)) vs. $-a$ est celle du portugais, de l'espagnol et du sarde.

4.2.2. La différence entre le prés. de l'ind. et le prés. du subj. se manifeste implicitement par les mêmes pers. 3 et 6 :

- Ind. 3 I, V $-\check{a}$ vs. II, III, IV $-e \neq$ Subj. 3 I, V $-e$ vs. II, III, IV $-\check{a}$
 6 I, V $-\check{a}$ vs. II, III, IV $\emptyset \neq$ 6 I, V $-e$ vs. II, III, IV $-\check{a}$
- Subj. 3, 6 I, V $\text{anun}\check{t}-\emptyset-\emptyset-e$ (= R-VE-ST/M-D) ; $\text{coboar}-\emptyset-\emptyset-e$
 II, III, IV $\text{team}-\emptyset-\emptyset-\check{a}$, $\text{cear}-\emptyset-\emptyset-\check{a}$, $\text{fug}-\emptyset-\emptyset-\check{a}$.

4.2.3. Le roumain pousse donc très loin l'unification du prés. de l'ind. et du subj. C'est seulement le frioulan qui va encore plus loin dans ce sens. Dans cet idiome, au prés. de l'ind. et du subj., toutes les pers. du pluriel sont identiques.

4.2.4. La présence des SE et leur distribution aux personnes 1, 2, 3 et 6 est la même qu'à l'ind. Mais au subj. il y a quelques modifications des SE pour des motifs phonétiques.

- Ind. 3 I_A : -eaz-ă vs. subj. -ez-e
- 6 I_A : -eaz-ă vs. subj. -ez-e
- Ind. 3 IV_A : -esc-Ø vs. subj. -easc-ă
- 6 IV_A : -esc-Ø vs. subj. -easc-ă
- Ind. 3 V_A : -ăşt-e vs. subj. -asc-ă
- 6 V_A : -ăsc-Ø vs. subj. -asc-ă.

4.3.0. *Le présent de l'impératif* a toujours le ST/M à valeur Ø, comme toutes les langues romanes.

4.3.1. Les conjugaisons sont distinguées par les VE (cf. 2.1.), les SE (cf. 3.0.) et les désinences.

4.3.2. La pers. 2 a les mêmes désinences que la pers. 3 du prés. ind. dans les conj. I, I_A, III, V et V_A, à quelques exceptions près. Les conj. I et IV présentent la désinence *-i*, identique à l'ind. prés.

— I anunţ-Ø-Ø-ă (R-VE-ST-D), I_A lucr-Ø-Ø-eaz-ă, III cer-Ø-Ø-e, V coboar-Ø-Ø-ă, V_A hotăr-Ø-Ø-ăşt-e vs. II tac-Ø-Ø-i, IV fug-Ø-Ø-i.

4.3.2.1. Le syncrétisme de la pers. 2 de l'impér. et de la pers. 3 du prés. de l'ind. se retrouve dans la majorité des langues romanes.

4.3.3. La pers. 5 est identique à la même personne du prés. de l'ind. comme en français et en italien.

4.3.4. La pers. 2 de l'impératif négatif roumain s'exprime par l'infinitif précédé de l'adverbe de négation *nu* : I nu anunţa ! II nu tăcea ! III nu cere ! IV nu fugi ! V nu coborî !

C'est une caractéristique partagée avec l'italien, l'engadinois et le sursilvain. La même forme de l'impératif négatif existait aussi en ancien français et en ancien occitan. (En sursilvain la négation est *bucca*.)

4.4.0. Le ST/M de *l'imparfait de l'indicatif* est Ø. C'est une caractéristique que le roumain partage avec le français.

4.4.1. Les conjugaisons sont distinguées exclusivement par les VE : *-a* (I, V) vs. *-ea* (II, III, IV) (cf. 2.2.).

- | | |
|---|---------------------------------------------------------------------------------------|
| } | I : anunţ-a-Ø-m, anunţ-a-Ø-i, anunţ-a-Ø-Ø, anunţ-a-Ø-m,
anunţ-a-Ø-ţi, anunţ-a-Ø-u. |
| } | V : cobor-a-Ø-m, cobor-a-Ø-i, cobor-a-Ø-Ø, cobor-a-Ø-m,
cobor-a-Ø-ţi, cobor-a-Ø-u. |

- II : tăc-ea-Ø-m, tăc-ea-Ø-i, tăc-ea-Ø-Ø, tăc-ea-Ø-m, tăc-ea-Ø-ți, tăc-ea-Ø-u.
- III : cer-ea-Ø-m, cer-ea-Ø-i, cer-ea-Ø-Ø, cer-ea-Ø-m, cer-ea-Ø-ți, cer-ea-Ø-u.
- IV : fug-ea-Ø-m, fug-ea-Ø-i, fug-ea-Ø-Ø, fug-ea-Ø-m, fug-ea-Ø-ți, fug-ea-Ø-u.

4.4.2. Aux personnes 2, 4 et 5 les désinences sont celles de tous les temps et modes (cf. 1.1.-1.2.). A la pers. 1 la dés. est *-m*, à la pers. 3 elle est Ø et à la pers. 6 *-u*. La dernière caractérise ce temps. La désinence de la pers. 1 *-m* a pour conséquence le syncrétisme des pers. 1 et 4, spécifique du roumain.

4.5.0. *Au passé simple* le ST est réalisé par l'alternance *ș* (2) / *ră* (4, 5, 6) / Ø (1, 3). La majorité des langues romanes (portugais, occitan, français et italien) présentent une alternance semblable du ST : *st/r/Ø*. Le catalan et le frioulan remplacent *st* de la pers. 2 par *-r* (analogique).

4.5.1. Les VE distinguent 4 conjugaisons (cf. 2.2.) à toutes les personnes. Une distinction poussée des conjugaisons est une caractéristique générale de ce temps.

4.5.2. Les désinences du passé s. sont : *-i* (1), *-i* (2), Ø (3, 6), *-m* (4), *-ți* (5). (Le syncrétisme des pers. 1 et 2 n'est que graphique.) Le *i* se réalise comme [i] à la pers. 1 et comme [i] à la pers. 2.

- I : anunț-a-Ø-i (R-VE-ST-D), anunț-a-ș-i, anunț-ă-Ø-Ø, anunț-a-ră-m, anunț-a-ră-ți, anunț-a-ră-Ø.
- II : tăc-u-Ø-i, tăc-u-ș-i, tăc-u-Ø-Ø, tăc-u-ră-m, tăc-u-ră-ți, tăc-u-ră-Ø.
- III : cer-u-Ø-i, cer-u-ș-i, cer-u-Ø-Ø, cer-u-ră-m, cer-u-ră-ți, cer-u-ră-Ø.
- IV : fug-i-Ø-i, fug-i-ș-i, fug-i-Ø-Ø, fug-i-ră-m, fug-i-ră-ți, fug-i-ră-Ø.
- V : cobor-î-Ø-i, cobor-î-ș-i, cobor-î--Ø-Ø, cobor-î-ră-m, cobor-î-ră-ți, cobor-î-ră-Ø.

4.6.0. *Le plus-que-parfait* est marqué par deux ST : *-se-* suivi des ST du passé simple.

4.6.1. Les VE sont celles du passé simple et distinguent les mêmes quatre conjugaisons.

4.6.2. Les désinences, elles aussi, sont celles du passé simple, à l'exception de la pers. 1, qui a la désinence *-m* (comme l'imparfait).

I : *anunț-a-se-m* (R-VE-ST₁-ST₂-D), *anunț-a-se-ș-i*,
anunț-a-se-Ø-Ø, *anunț-a-se-ră-m*, *anunț-a-se-ră-ți*,
anunț-a-se-ră-Ø.

II : *tăc-u-se-m*, *tăc-u-se-ș-i*, etc.

III : *cer-u-se-m*, *cer-u-se-ș-i*, etc.

IV : *fug-i-se-m*, *fug-i-se-ș-i*, etc.

V : *fug-i-se-Ø-Ø*, *fug-i-se-ș-i*, etc.

4.6.3. La seule langue qui, en dehors du roumain, ait actuellement un plus-que-parfait indicatif synthétique est le portugais. Pourtant leurs formes ne peuvent pas être comparées car leur origine est différente : le plus-que-parfait portugais provient du plus-que-parfait indicatif latin, tandis que le plus-que-parfait roumain s'est développé du plus-que-parfait subjonctif du latin.

Le plus-que-parfait roumain doit être comparé, en ce qui concerne l'analyse morphologique, avec l'imparfait du subjonctif des autres langues romanes (à l'exception du sursilvain et du sarde), qui a la même origine. (En sursilvain l'ancien plus-que-parfait du subj. a pris la fonction du conditionnel.)

4.6.3.1. La comparaison montre que seulement en roumain et en italien ce temps présente deux suffixes temporels. La majorité des langues n'ont que le ST caractéristique *s(e)*. En italien le deuxième suffixe, identique à celui du passé simple, n'apparaît qu'aux pers. 5 et 6. Les conjugaisons sont marquées au maximum, comme en roumain.

4.7.0. *L'infinitif* a, lui aussi, le SM \emptyset , situation qui se retrouve en frioulan et partiellement en français (I) et en ladin dolomitique (I, II, IV). Les VE distinguent 5 conjugaisons (cf. 2.0.).

4.8.0. *Le gérondif* est marqué par le SM *-nd*, comme en portugais, en espagnol, en italien et en sarde. La VE *-i* oppose la conj. IV à toutes les autres, avec VE *-î* (cf. 2.2.).

4.9.0. *Le participe passé* a le SM *-t*, précédé des VE, qui distinguent 4 conjugaisons (cf. 2.3.). La majorité des langues romanes distinguent trois conjugaisons grâce aux VE *-a*, *-i*, *-u* (le catalan, l'occitan, le français, l'italien et le frioulan).

4.10.0. Le roumain dispose aussi d'un *supin* qui a la même forme que le participe passé et est toujours précédé de la préposition *de*.

5.0. Voici les premières conclusions synchroniques de l'analyse⁽⁵⁾. Le roumain se distingue parmi les autres langues romanes par une forte individualité, qui se manifeste par une série de caractéristiques dont quelques-unes lui sont spécifiques.

- (5) Cette analyse des formes verbales roumaines diffère en quelques points de celle qu'on en faisait jusqu'à présent. La meilleure analyse dont nous disposons est sans doute celle de Valeria Guțu Romalo dans *Morfologia structurală a limbii române*, București, 1968 (= *Morfologia*) et dans *Limba română contemporană*, ouvrage coordonné par I. Coteanu, Bucarest, 1974, pp. 198-248 (= LRC). L'auteur opère seulement avec des *suffixes* (composantes morphémiques « qui font partie de la structure des formes synthétiques et qui, placés après le radical, caractérisent les formes d'un temps ou d'un mode, l'un en comparaison avec l'autre, représentant, dans le plan de l'expression, différentes valeurs de ces catégories grammaticales », *Morfologia*, p. 42) et avec des *désinences* (« qui, dans le cadre de la flexion verbale, représentent des unités morphémiques dégageables par la comparaison des formes d'un (même) temps et auxquels correspondent dans le plan du contenu des valeurs de nombre et de personnes », *Morfologia*, p. 42). V. Guțu-Romalo n'opère donc pas avec les éléments d'élargissement, qui marquent les conjugaisons. Ceux-ci sont inclus ou bien dans les suffixes ou bien dans les désinences. Conformément à ces principes et à la situation du roumain, les SE *-esc* et *-ez* sont considérés comme des réalisations du suffixe du présent. Pourtant, si, en vision romane, on tient compte de la flexion verbale française, où *-is* (correspondant à *-isco*) apparaît aussi à l'imparfait de l'ind., il devient obligatoire de considérer cet élément comme un SE. Cela simplifie aussi le problème du ST du prés. qui, dans la même vision romane, est uniformément \emptyset . Dans l'analyse du présent l'auteur remarque (LRC, p. 214) que « la possibilité de substituer dans les flectives de la pers. 1 et 2 pl. le premier membre de la séquence phonique (*-ăm*, *-ați* ; *-im*, *-iți*, etc.) par d'autres éléments morphémiques, par ex. par *a* suffixe de l'imparfait (*afl/ăm* vs. *afl/am*, *cobor/im* vs. *cobor/am*) ou bien par les suffixes du passé s. (*aflarăm*, *hotărîrăm*) justifie la segmentation de ces flectives en deux unités morphémiques *-ă*, *-a*, *-i*, *-î* et *-m*, *-ți*. Les éléments finaux *-m* et *-ți* ont un caractère clairement désinentiel (cf. LRC, p. 213). Voilà que par cette argumentation l'auteur plaide, sans le vouloir, pour l'existence des VE aux pers. 4 et 5, qui réellement doivent être séparées des désinences et qui ont aussi le rôle de différencier les conjugaisons.

L'imparfait est analysé par le même auteur : *afl-a-m* (R-ST-D) (cf. LRC, p. 213), à la différence de notre analyse qui préconise : *afl-a- \emptyset -m* (R-VE-ST-D). Selon la définition donné au ST (cf. note 3), celui-ci ne change pas la fonction des conjugaisons comme c'est le cas des éléments *-a* et *-ea* dans la flexion de l'imparfait : *a* (conj. I, V) vs. *ea* (II, III, IV). La comparaison avec les autres langues romanes est encore un argument puissant en faveur de notre analyse. La structure de l'imparfait est la même dans toutes les langues romanes : R-VE-ST-D.

Le parfait est analysé par V. Guțu-Romalo (*ibid.*) : *afl-a-i* (R-S-D), *afl-a-și*, *afl-a- \emptyset* , *afl-a-ră-m* (= R-S-dés. de pl. -D), *afl-a-ră-ti*, *afl-a-ră* ;

a) Le roumain est la seule langue romane ayant 5 conjugaisons, marquées grâce à 8 voyelles d'élargissement ; seules les conj. II et III se sont presque confondues.

b) Le roumain se range parmi les langues qui ont un nombre de temps synthétiques relativement petit, à savoir 6 (comme le romanche et le ladin dolomitique).

c) Tandis que les VE sont nombreuses et les conjugaisons bien distinguées, les ST/M sont réalisés surtout par Ø ; les seuls temps finis à faire exception sont le passé simple et le plus-que-parfait.

d) Le roumain unifie les désinences des pers. 2, 4 et 5 de tous les temps et modes ; l'unification de la pers. 2 se trouve seulement en engadinois et — l'exception du futur — en frioulan ; la désinence *-i* ne se trouve qu'en italien.

e) Au présent de l'ind. le roumain présente un syncrétisme spécifique des pers. 1 et 6 des conj. II, III, IV_A et V_A.

f) Le roumain adopte comme SE de la conj. I le suffixe lat. *-idio* (comme le ladin dolomitique et certains dialectes italiens : l'ancien vénitien et le dalmate).

g) Il présente, comme le portugais, un plus-que-parf. synthétique (mais ayant une autre origine).

h) Le roumain est la seule langue à avoir un supin.

-ră- est interprété comme une marque du pluriel (implicitement comme une désinence qui exprime le nombre).

Notre analyse (cf. 4.5.2.) présente les avantages suivants : 1) la VE distingue les conjugaisons et ne peut donc pas être interprétée comme ST ; 2) la dés. de la pers. 1 est *-i* pour tous les temps et modes, ce qui nous oblige à segmenter *-și* en *-ș-i*, et à interpréter ce *ș* comme une réalisation du ST, qu'on retrouve avec différentes variations dans plusieurs langues romanes (p. ex. it. *am-a-st-i*) ; 3) *-ră-* doit, lui aussi, être interprété comme ST. L'élément *-r-* se retrouve à la pers. 6 de presque toutes les langues romanes et s'est étendu aux pers. 4 et 5 en roumain, aux pers. 2, 4 et 5 en catalan et en frioulan ; 4) il n'y a point de précédent dans la morphologie romane, pour une structure avec deux types de désinences qui se suivent et qui expriment le pluriel. En échange il est fréquent que deux ST se suivent (cf. le conditionnel ou bien le plus-que-parfait roumain).

Encore à cause du manque de l'élément VE, Valeria Guțu-Romalo interprète le participe passé comme ayant deux SM (cf. LRC, p. 235) : voyelle (*a, e, i*) + *t*. Or il est évident que les voyelles ne marquent pas le mode mais les conjugaisons.

i) Comme le frioulan, il pousse très loin l'unification du prés. de l'ind. et du subj.

j) L'impératif négatif exprimé par l'infinitif précédé de l'adverbe de négation est une caractéristique partagée avec l'italien et le romanche.

k) Le roumain étend — comme le frioulan et le catalan — le ST -r- du passé s. à toutes les personnes du pluriel.

5.1. Les idiomes qui présentent le nombre le plus grand de caractéristiques communes avec le roumain sont ceux qui forment l'ensemble rhéto-frioulan, tout spécialement le ladin dolomitique. Le deuxième rang est occupé par l'italien et ses dialectes ⁽⁶⁾.

Bucarest.

Maria ILIESCU

(6) Dans l'étude citée à la note 4 nous arrivions à la conclusion suivante : « Le frioulan est lié à la majorité des langues romanes — mais plus spécialement, dans le domaine analysé — à l'italien et au roumain ». Le rapprochement du ladin dolomitique et du roumain a été constaté par nous aussi dans une autre étude, cf. *Ressemblances et dissemblances des langues romanes*, dans RLiR, XXXIII, 1969, p. 125.

